



leçon 1  Toutes les créations, qu'elles soient numériques ou non, peuvent utiliser une Licence Libre.

Un musicien peut très bien produire sous licence libre un CD sur un support physique qui sera vendu ensuite.

Mais alors...
si c'est Libre,
c'est pas forcément gratuit ?

leçon 2  Libre ne veut pas dire gratuit !
si un objet est produit, il faut au moins rémunérer la création du support.
Le prix d'un objet (CD par exemple) dépend fortement du nombre d'intermédiaires et des coûts de distribution et de production.

Donc, moins il y a d'intermédiaires, et d'administration, et plus chacun reçoit une part importante.

Il faut imaginer des voies de diffusion alternatives pour que les vrais créateurs soient rémunérés de manière éthique ...

DEMONSTRATION

Circuit de diffusion standard

AUTEUR + EDITEUR + PUBLICITE + PRODUCTEUR + VENDEUR + MANAGER + COMMUNICATION + ...

PRIX DU DISQUE

=

7 et 10% répartis entre auteurs, compositeurs, éditeurs

90 % pour les intermédiaires

Circuit alternatif

Dans le cas d'un circuit de diffusion libre, l'artiste touche la majeure partie des recettes issues de la vente de ces morceaux.

De plus, puisque le circuit de diffusion de la musique libre est fait de moins d'intermédiaires, cela rapproche souvent les artistes et leur public.

CQFD



*Pour plus d'informations : www.dogmazic.net